L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 29 MAI 1889.

Bénéfice de Mme A. T. Vaurigaud.

La bénéficiaire n'est certainement pas oublié—car nous le leur avons dit à plusieurs reprises—que la soirée bénéficiaire de Mme A. T. Vaurigaud viendra samedi prochain.

Mme Vaurigaud, suit la carrière de l'enseignement; elle aussi a le don de se rendre sympathique aux élèves, de se les attacher.

Au moment où va s'ouvrir la saison du chômage, pour tous ou à peu près, elles ont songé à donner à leur professeur aimé, considéré, un témoignage de cette considération, de cette affection, et ont pensé aussi qu'il était bon que ce témoignage se produisit devant le public.

C'est pourquoi elles ont fait choix d'une soirée au bénéfice de Mme Vaurigaud, soirée qui aura lieu à la Salle Grunewald.

Nous avons cité, l'autre jour, les noms des membres du Comité de réception; ce sont ceux d'hommes qui exercent une influence réelle. Leur appui ainsi acquis contribuera puissamment, nous n'en doutons pas, à la réussite d'une fête dont nous désirons cordialement le succès complet.

Le prix en a été fixé à 50 cents, et le programme, vocal et instrumental, en a été formé avec un soin minutieux et surtout avec beaucoup de goût.

Nos lecteurs le connaissent déjà; nous croyons néanmoins devoir le reproduire ici. Le voici :

PREMIERE PARTIE—Ouverture, *** par l'orchestre; Duo pour piano, Streabog. Mlles L. et V. Parra; *Sapho*, de Verdi, par Mme P. Blache; *La Fille du Régiment*, Auber, Mlle L. Guérin; *Solo pour violon*, *** Prof. Ricci; Solo de piano. *Nocturne*, Ricci, par Mlle Blanche Vaurigaud; *Mirella*, chœur, Gounod, par la Société Chorale de la Nouvelle-Orléans.

SECONDE PARTIE—Ouverture, avec Orchestre, Gounod; *Goûté de Cœur*, duo de Smith, par Mlles E Guérin et Rose Vaurigaud; *Sérénade*, avec accompagnement de violon. Mandolin, par Mme Blache et le Prof. Ricci; *Les Diamants de la Couronne*, ouverture à 8 mains pour deux pianos. Deux violes, exécutés par Mlles Blanche Vaurigaud, Louisette Guérin, Augusta Warner, A. Guérin; *Rosita et Juliette*, chœur, Gounod, par la Société Chorale: *La Radieuse* Gottschalck, par Mlle Rita Blanco; *La Estudiantina*, Waldeil, par la Société Chorale de la Nouvelle-Orléans.

—Le cadeau sera suivi d'une soirée dansante.

Le piano, pour les accompagnements, sera tenu par Mmes Blache, Breaud et messieurs les professeurs Henkelem et Eckert.

Nous disions tout à l'heure que le comité de réception était avec lui-même formé; nous tenons à redire les noms suivants de ses membres :

Le Comité de Réception est ainsi composé: MM. Général J. Glynn, Capitaine James, Hon. Alfred Goldsbwaite, J. A. Renecke, Chas. Lonque, A. Grunewald, Dr Parra, L. Bradford, Dr L. N. Charbonnet, Dr J. M. Elliot, W. Grunewald, M. Palfrey, Arthur Lambert, J. W. Bryant, Alf. Meilleur, Morenville Guérin, A. J. Vinton, O. Reinecke, Louis Pitard, J. Perelli, Aug. Warner, E. D. Kinson.

Fête scolaire.

Les exercices de fin d'année de l'Ecole Supérieure des Filles sont toujours une solennité qui pique vivement la curiosité de tous. On sait en effet que nos Ecoles Publiques possèdent bien des professeurs de mérite; qu'elles sont conduites avec méthode, que le travail y est l'objet d'une surveillance continue et que chaque fin d'année est l'occasion de constater nombre de résultats dont il faut se féliciter.

L'Etat, la municipalité, consacrent des sommes considérables à la subvention de ces institutions que, d'ailleurs on ne pourra jamais trop appuyer, donc l'immense majorité de la population tient, pour bien des raisons, à juger par elle même de l'emploi fait des deniers publics.

Voici venir le moment où ces examens ou exhibitions de bout de l'an se multiplient le moment où les comptes-rendus de l'exercice scolaire écoulé occupent l'attention de la presse.

C'est l'Ecole Supérieure des Filles qui entre tout d'abord en scène; celles qui en suivent les cours paraîtront demain devant l'auditoire, certainement immense, que recevra le Grand Opera House.

De ces exercices nous n'avons pas le programme, mais vous savez qu'en l'espèce ils ne varient guère et ne sauraient guère varier. Ce sont les sujets seuls qui se renouvellent chaque saison, dans une certaine proportion.

Quant aux épreuves, elles consistent toujours en compositions, récitations, lectures, discours, scènes ou pièces entières jouées, etc., etc., le tout suivi de distribution de récompenses, sous forme de mentions honorables et de diplômes.

Cette soirée dont on se dispute les invitations, sera ouverte par un discours que prononcera l'honorable Charles F. Buck.

Le cours d'études qui va finir, pour la période 1886-1889, a généralement été jugé fort satisfaisant par les membres de la Faculté des Ecoles, car les diplômes qui seront décernés demain sont en nombre remarquablement considérable. Nous nous faisons un plaisir de publier à l'avance le rôle d'honneur qui sera lu demain :

Mlles R. Harris, R. Allen, E. Asher, J. Benedict, A. Sartelle, A. Genella, M. Baker, E. Ernest, R. Buck, I. Von Cohn, E. Dodd, S. Rothery, R. Seaman, K. Meggett, O. Koppel, J. Barrett, L. Seitler, H. Perkins, L. Summers, J. Mullan, H. Janssens, R. Sueier, H. Cox, L. Walls, S. Hanover, B. Baudier, C. Hunter, M. Gilmore, D. Daniel, F. Hunter, K. Fossey, M. Fossey, M. Cochran, A. Gourdain, L. Young, M. Donnelly, M. Bonar, M. Ferguson, A. Harris, H. Stehle, S. Bertucci, R. Mohan, C. Boning, A. Venables, H. Woodruff, L. Gill, S. Beey, R. Koons, E. Magendie, S. Kittredge, E. Simner, A. Lynch, L. Berwin, M. Hennessey, F. Specht, S. Godelfer, C. Shamberlain, R. Pittman, C. Philip, N. Canfield, C. Stureke, L. Granger, M. Simmons, A. Muggah, M. Buchanan, E. Deneehaud, C. Faber, S. Barnes, M. Bourgeois.

Départ de M. J. Gentil.

Notre excellent ami M. J. Gentil est venu nous serrer la main avant son départ pour Paris, où il se rend, comme l'un des Commissaires représentant la Louisiane à l'Exposition Internationale. Il ne pourra qu'y rendre des services précieux, que parler de notre pays avec affection et pleine connaissance de son sujet.

Nous ajoutons nous ce que sa modestie lui interdire de dire: M. J. Gentil, avec lequel nos relations remontent à trente ou trente-cinq ans tout au moins, est une plume de haute distinction; forte et brillante tout à la fois.

Malgré l'intimité de nos rapports, nous n'avons pas toujours recouru à la même belle politique, tant s'en faut, mais ces différences dans nos opinions n'ont jamais exercé d'influence sur notre vieille liaison, n'ont jamais pu nous empêcher de reconnaître la pureté de l'homme, le talent de l'écrivain.

Aucun journaliste en Louisiane qui soit supérieur à M. J. Gentil; et fort peu, ajouterons-nous, qui aient autant de spontanéité, de fécondité dans la plume et en possèdent aussi bien l'ironie. Cœur d'or, mais jouteur avec lequel il faut compter, car avec la conviction qui crée l'énergie et la maintient, il a ce ressort, cette sûreté d'attaque, cette vivacité de riposte que donne une longue et intelligente pratique.

Notre très éminent confrère est parti hier. *Vale.*

Le peintre X.... consulte un de ses amis sur un tableau qu'il vient de terminer et qui ne figure pas au Salon.

—Voici ce que j'ai fait dit-il. Néron, selon la légende, fait, pendant une orgie nocturne, saduire de poix et allumer des chrétiens qui lui servent ainsi de torches vivantes. Je ne sais pas si j'ai donné un bon titre.

—Sujet tout à fait convenant, mais enfin le titre est facile à trouver, par exemple: "Plaisirs de Néron."

Le peintre réfléchit:

—Eh bien! non pas ça; j'aurais voulu quelque chose de plus philosophique!

L'ami, impertubablement:

—Il y en aurait un: "Néron éclairé par les lumières du christianisme!"

Une définition de la Faculté de médecine, par feue madame de Girardin:

Un jour qu'une de ses amies lui demandait son chemin pour aller à l'école de médecine.

—La Faculté de médecine, s'écria-t-elle, bien certainement oui; je le sais. Elle est située sur le passage de [illegible] à Fontenoy.

PEERLESS DYES

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1889.
Infections pour la Louisiane: Averses vers le sud.

Température du 28 mai 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	79	26
Midi	88	31
3 P. M.	80	27
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Ludwig Schula à Mlle Mary Schneider.
Ely Jackson à Mlle Lucy Green.
Frank Deum à Mlle Carmen Romero.
Chas. F. Wiemann à Mlle Mary Ann Byrnes.
Maury Simpson à Mme Veuve W. Wright.
Jacob Lange à Mlle Virginia Bosque.
James J. Carter à Mlle Annie Hayes.

Naissances.

Mme Samuel C. Thelemann, une fille.
Mme Henry Myers, un garçon.
Mme Henry M. Schnell, une fille.
Mme Wm. J. Schully, un garçon.
Mme Ed. H. Morgan, une fille.
Mme John Sigrist, une fille.
Mme Charles Schmidt, une fille.

Décès.

Joseph Bougard, 61 ans, 1247 rue Tchoupitoulas.
Leon Gauthreaux, 10 mois, coin avenue Peters et Magasins.
Marie Henriette Chalmey, 2 mois, coin St-Philippe et avenue Hagan.
Ernest Leonhard, 5 mois, 87 rue Clouet.
Clara Dufour, 8 mois, 593 rue Dauphine.
Mme Jones, 11 mois, 165 rue Royale.
Dennis Sheehan, 76 ans, coin Girod, près Remparts.
Mme Veuve Margaret O'Brie, 69 ans, 396 rue Tremoulet.
Louise Donaford, 20 mois, 114 rue St-Pierre.
Albert Jones, 3 ans, 116 rue St-Pierre.
Mme Catherine Callaghan, 30 ans, 387 rue Erato.
Robt. Mott, 73 ans, Covington, Lne.
Dan. Scott, 8 ans, rue Septième, près St-David.
Bailey Robinson, 48 ans, 37 rue Sept-Ème.
Philetus S. Colby, 70 ans, Asile Shakspeare.
Mme H. MacFee, 35 ans, coin Burdette et Hampson.
Eugénie L. Schmidt, 9 jours, 348 rue Sud Peters.
François Thomassin, 54 ans, Chemin du Bayou.
Amanda Davis, 60 ans, coin Chestnut et Wall.
Sarah Johnson, 7 jours, rue Washington, près Garrollton.
Annie L. Harris, 2 ans, 557 rue Baronne.
Wm. F. Castelon, 9 jours, 74 avenue de la Louisiane.
Adam C. Meyer, 11 ans, coin St-Patrick et Quatrième.
Mme C. Trinchard, 22 ans, 157 rue Lafayette.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Robert McKenzie à Daniel Jeffrey, un terrain borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Baronne, Dryades et Delachaise, $500.

Mme A. Courrège à T. McDonogh, un terrain borné par les rues St-Antoine, Claiborne, Derbigny et Bagatelle, $1400.

J. A. Watkins à J. Franchina, deux terrains bornés par les rues Magasins, Ste-Marie, Constance et Félicité, $2275.

G. O. Mullen à Mme Mullen, deux terrains bornés par les rues Constance, Melpomène, Terpsichore et Magasins, $312-50.

Antoinette et Jeanne Delas, un terrain borné par les rues Morales, St-Antoine, Bagatelle et Bons-Enfants, $200.

Succession de Mme J. Hult à J. Sangassau, un terrain borné par les rues Urquhart, Mandeville, Espagne et Girod, $465.

Cour de Circuit. — Les Etats-Unis contre John T. Sheapard. L'affaire a été remise à cause de l'indisposition de l'un des jurés.

Cour Civile.—Les successions de Chas. Cavanac, Françoise Isabelle Marguerite, Olympe de Serre sont ouverts.

D'Amico Sidoti et Lewis contre John Bertucci & Cie. pour $500.94.

L'Etat ex rel. Mme Clara Montgomery contre Geo. Guinault, pour obtenir l'annulation d'une inscription de taxes.

Cour Criminelle.—Section A.—Marie Shay, attaque, $10 et 5 jours.

Ida Jackson, même délit, $5 et 5 jours.

Sam Smith, attaque, $10 et 10 jours.

M. Louis P. Paquet a été admis à pratiquer sur la présentation d'une licence de la Cour Suprême.

A Maegere, faux en écriture, 7 ans de travaux forcés.

Cassie Berthel et Ida Stewart, larcin, ordonnance de non-lieu.

Section B.

Wm. R. Thompson, port d'armes cachées, $2 50 ou 24 heures.

Victoria Washington, 1 mois.

Dora Dunlap et Elsie Cooper, voies de fait, 2 mois de prison.

Anderson Gree, port d'armes cachées, 10 jours.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble à 7 heures 30, sous la présidence du maire Shakspeare. 29 membres présents.

Le secrétaire donne lecture du message du maire, comprenant les documents suivants:

Pétition des habitants de la rue Foucher entre Liberté et St-David, dans laquelle ils protestent contre l'établissement d'une fabrique de savon par Paul Bernard.

Pétition de A. Adler, dans laquelle il se plaint de la fumée qui s'échappe de l'Epicurean Fish Company, de la rue Remparts.

Communication de M. J. Saunders, agent de la West India and Pacific Steamship Company, dans laquelle il demande au Conseil d'autoriser les locataires des quais à les prolonger sur le fleuve d'une cinquantaine de pieds parce que le fond manque au quai de la compagnie.

Dans un message spécial, le maire a transmis au Conseil la communication de l'Association sanitaire auxiliaire relativement à l'état du quartier voisin au canal d'Orléans. Le maire ajoute qu'une inspection personnelle l'a convaincu que ces plaintes ne sont que trop fondées. La ville, dit-il, est responsable de cet état de choses, les travaux ayant été exécutés en vertu d'un contrat passé avec elle.

Il est urgent de ne pas tarder plus longtemps à faire droit aux réclamations des habitants de ce quartier.

M. Brittin est d'avis que la question ne doit être résolue que lorsque la population aura décidé si, oui ou non, elle désire le drainage de la ville. Si la taxe est rejetée, la pétition serait alors sensé émaner de la minorité.

Le Conseil accepte la proposition de M. Brittin et ajourne sa décision.

Communication du coroner Le Monnier, dans laquelle il informe le Conseil de la démission du Dr Geo. B. Lawrason, sous-coroner, et de la nomination du Dr Chas. Chassignac à ce poste, jusqu'au retour du Dr Archinard, qui est en ce moment en Europe.

Sa démission est acceptée et la nomination confirmée.

Le Dr J. W. Carico offre gratuitement ses services à n'importe quel asile ou institution de charité. *Référé au comité de salubrité.*

Communication du commissaire Agnew dans laquelle il annonce qu'il a informé M. Feitel d'avoir à exécuter les engagements qu'il a pris lorsqu'il a acheté le palais de coton, lesquels consistent à enlever tous les débris et remettre le square en état.

Malgré cet avertissement, M. Feitel n'a pas rempli ses engagements et il serait bien, dit le commissaire, de l'y obliger par voie des tribunaux. *Référé au comité d'ordre public.*

M. Agnew demande au Conseil de restituer son salaire de $100 par mois au surintendant du police-jail, et $720 à l'assistant du chief clerk. *Référé.*

L'offre de la Rosetta Gravel Company, pour le pavage de la rue Ste-Marie, de Camp à St-Charles, est référée au comité des rues et débarcadères.

M. Chas. Louque, avocat de L. C. Lacoste, entrepreneur des travaux du canal d'Orléans, proteste contre l'intention du Conseil de retenir le paiement de ces travaux jusqu'à ce que l'affôdation de $3500 pour une station de pompes à Algier soit payée.

Pétition de Manson frères pour obtenir l'autorisation de construire une maison en bois aux Nos 120 et 122 de la rue Annonciation. *Référé.*

Les habitants de la rue Première, entre Erato et Thalie, protestent contre l'établissement dans ce quartier de la boulangerie de Nicholas O'Connor.

Pétition de John Sparalle dans laquelle il déclare que sandia que son fils menait à chevrat sur le pont de l'avenue Hagan à son intersection avec la rue Commune, il est tombé au travers et s'est causé une jambe. En conséquence, il réclame des dommages.

Pétition de Elijah Bush, d'Algar, qui demande l'autorisation de prolonger son quai à immondices.

Pétition de C. J. Fayssoux qui offre à la ville un compromis par lequel il accepte au lieu de l'intérêt de 6 0/0 demandé par lui sur la somme de $10,000 qui lui est due, l'intérêt de 3 0/0 que lui offre la ville.

La question de l'amendement du budget est soulevée et M. Brittin déclare que bien que les nouveaux alent porté à $129,000,000 le total des engagements le Comité du Budget avait jugé convenable de le réduire à $125,000,000 l'accroissement portant principalement sur la propriété permanente. Le Comité s'est basé sur ce total inférieur par prudence et a composé le budget d'après ce total.

Le budget, tel qu'il a été amendé, est adopté.

Lecture de l'ordonnance de M. Brittin annulant le contrat avec le Louisiana Retreat et concédant de nouveaux arrangements pour l'entretien des aliénés de la ville, moyennant une somme n'excédant pas 65 c. par jour. M. Brittin offre comme amendement que l'allocation consacrée dans le budget aux aliénés ne sera pas dépassée.

Ainsi amendée, l'ordonnance est adoptée.

(Présidence de M. Clark.)

Le comité de finances propose de passer un contrat avec la Rosetta Gravel Co. pour le pavage de la rue Huitième, de St-Charles à Camp, et de la rue Josephine, de Magasins à l'avenue St-Charles. Voté.

Le comité d'améliorations propose d'autoriser M. Delavigne à établir une machine à vapeur avenue Jordan, entre St-Pierre et Royale. Voté.

Le comité de finances propose de signer un contrat avec la Rosetta Gravel Company pour le pavage de la rue Septième, de Magasins à St-Charles; de la rue Quatrième, de Magasins à Prytanée, et de la rue du Collège, de Washington à l'avenue Louisiana. Voté.

En ce qui concerne le contrat avec le département de l'incendie, M. Hodgson est d'avis que le comité de finances poursuive son enquête, et que s'il est démontré que le département du feu est en défaut, les poursuites légales soient instituées contre lui devant les tribunaux.

M. Prague propose d'abandonner jusqu'à nouvel ordre la discussion de cette question.

Sur motion de M. Keppler, la proposition de M. Prague est rejetée par 16 contre 9.

M. Prague propose de renvoyer la question à huitième. De nouveau, sur motion de M. Keppler, cette proposition est rejetée par 13 contre 12.

M. Brittin déclare que le comité du Conseil ne pouvant terminer légalement la question, celle-ci ne pouvant être résolue que par voie des cours. En tout cas, un procès ne serait intenté que sur l'avis de l'avocat de la ville.

L'ordonnance est finalement votée par 16 contre 9, MM. Aitken, Beck, Claiborne, Hauer, Hirsch, Lambert, Lynd, McAdam et Prague ayant voté *non*.

L'ordonnance en question a pour but d'intenter un procès à la Firemen's Charitable Association pour violation de contrat.

M. Clark propose que le maire et le commissaire des travaux publics ordonnent le déblayage de toutes les rues transversales en amont de l'Avenue Louisiana. Voté.

M. Clark propose d'allouer à titre d'honoraires, $1158 50 à M. J. R. Beckwith en qualité d'avocat spécial dans le procès Gaines. Voté.

Le comité de finances propose d'accorder, sans intérêts, à C. J. Fayssoux la somme de $19.706 76 pour le pavage de certaines rues.

M. Brittin propose d'ajouter 3 0/0 d'intérêt depuis 1883. L'ordonnance ainsi amendée est votée.

Adoption de l'ordonnance de M. Dunbar, ayant pour objet d'annuler tous les permis de prendre du sable sur les levées et d'exiger de ceux qui obtiennent des autorisations un dépôt de $25 pour couvrir les frais des réparations dans le cas où les levées ne seraient pas remises en état.

Quelques amendements au contrat du département de l'incendie offerts par le comité d'éclairage sont référés au comité d'ordre public.

M. Keppler propose d'autoriser le maire à signer un contrat avec la Rosetta Gravel Co., pour le pavage de l'avenue Carrollton. Voté.

M. Daniels propose à autoriser Elizah Bush à annoncer de nouveaux pieux pour prolonger son quai à immondices, situé en aval d'Alger.

M. Delavigne s'oppose à ce que cette permission soit accordée parce que le Conseil agirait contre la loi. Référé au Comité de salubrité.

M. Delavigne propose d'ordonner à la Compagnie des Eaux d'ouvrir ses bouches à incendie dans tous les quartiers où cette mesure sera nécessaire. Voté.

Après lecture de quelques nouvelles ordonnances, le Conseil ajourne.

LA TAXE DE DRAINAGE.

La taxe de drainage sur laquelle les propriétaires ont été appelés hier à se prononcer a été rejetée par une importante majorité. L'indifférence a été très grande et les abstentions nombreuses, le total des votants n'a été de 4852 et la majorité contre la taxe de 916 voix. Le vote a été comme suit dans les différents wards:

	Pour	Contre
Premier Ward	158	150
Deuxième Ward	173	153
Troisième Ward	247	240
Quatrième Ward	110	109
Cinquième Ward	66	157
Sixième Ward	64	132
Septième Ward	100	300
Huitième Ward	58	148
Neuvième Ward	42	288
Dixième Ward	274	207
Onzième Ward	193	293
Douzième Ward	181	162
Treizième Ward	81	97
Quatorzième Ward	58	44
Quinzième Ward	44	145
Seizième Ward	48	95
Dix-septième Ward	61	64
Total	1,968	2,984

Majorité contre la taxe, 916.

Incendie.—Hier matin à 4 heures 45 le feu a pris au rez-de-chaussée du No 274 de la rue Decatur, chez M. Henry Chiapella, marchand de nouveautés, dont le stock évalué à $3000, a été complètement détruit. Il était assuré pour $2000 à la Compagnie New Orleans.

Le stock de liqueurs de M. John Bartholomew, qui occupait le même immeuble, a été détruit. Il était assuré pour $2000 à la Compagnie Germania.

No 276, occupé par M. Rosenbaum, marchand de chaussures, endommagé par le feu et l'eau pour $1,000.

No 280, le stock de tabacs de Wm. Woods a été endommagé pour $200.

No 280 1/2, dommages $250.

No 282, dommages $50.

La cause de cette incendie est restée inconnue. Le total des pertes évalué à $27.000 est presque couvert par les assurances qui, s'élèvent à $24,300.

Abus de confiance—J. H. Randall, un de ces photographes ambulants qui se présentent dans les maisons et proposent d'agrandir des photographies moyennant certaine somme dont une partie est payable d'avance, a été arrêté pour avoir, comme ses confrères, abusé de la confiance de Mme Bonnafon, 365 rue Gentilly.

Il s'était fait payer une avance de $4 il y a trois mois sur le prix convenu pour l'exécution d'une photographie, et depuis lors on ne l'avait pas revu. Il a été mis sous caution par le juge Dreux.

Paragraphes.—Les MM. Théard, avocats et notaires, ont ouvert hier les successions de M. le comte de Serre et de sa sœur madame la baronne de Foresville, née Olympe de Serre, tous deux décédés en France, et qui laissent des propriétés en Louisiane. Le mandataire des héritiers est M. Edward F. Duclaux, négociant de la rue Carondelet.

—Hier, pendant l'orage qui a éclaté sur la ville, la foudre est tombée sur la maison No 94, rue de l'Esplanade, près Bourbon. Le fluide électrique ayant suivi la tige du paratonnerre et s'étant perdu dans le sol, le dégât s'est borné à une chute du plâtras et à bon nombre d'ardoises brisées.

—Aujourd'hui, de 9 heures à 3 heures, les professeurs seront payés pour le mois d'avril 1879 et la police recevra 29 0/0 sur les appointements de décembre 1888.

—Hier, à 5 heures du soir, un nommé Forbes a essayé de troubler la paix au 6me poli du 11me ward, en attaquant un des commissaires avec un rasoir.

—Durant l'orage d'hier soir, la maison No 245 rue Jeannette a été frappée par la foudre et endommagée pour $85.

—Louis Evêque, qui était tombé lundi soir du train du North Eastern R. R., a été retrouvé légèrement blessé à trois milles de la ville.

—Hier, à 9 heures du matin, pendant qu'un nommé A. Nicolls couplait des wagons dans la gare du N. E., il a eu le petit doigt écrasé.

LES ÉTRANGERS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—On annonce que deux cent mille passages sont retenus à New York à destination d'Europe.

Dans l'Amérique du Sud, l'enthousiasme est encore plus grand. On va être obligé d'organiser des services de vapeurs supplémentaires. Les passages sont retenus sur tous les bateaux, jusqu'à fin août.

Un sergent à un soldat qui vient de subir l'extraction d'une molaire.

—Comment! on vous arrache une bonne dent pour une mauvaise et vous ne dites rien!

—Mais, sergent, puisqu'on me l'a arrachée gratis!

—Alors, c'est différent.

Un brave homme commande un monument pour sa femme.

—Et quelles lettres faudra-t-il mettre sur la pierre? demande l'entrepreneur.

—Oh! de grosses lettres. Il était myope.

Pas un Bouton sur lui maintenant.

Très souffrant avec l'Eczema—Plus de cheveux—Le cuir chevelu couvert d'éruptions—Il croyait que ses cheveux ne repousseraient plus—Guéri par les Remèdes Cuticura—Les cheveux magnifiques et pas un bouton sur lui.

Je ne puis faire assez de louanges d'e Remèdes Cuticura. Mon petit garçon à l'âge d'un an était tellement souffrant avec l'eczema qu'il perdit tous ses cheveux. Son cuir chevelu était couvert d'éruptions, que les médecins disaient être de la teigne et que ses cheveux ne repousseraient plus. Désespérant d'obtenir une guérison par les médecins, je commençais à employer les Remèdes Cuticura, et suis heureux de pouvoir dire, avec la plus grand succès. Ses cheveux sont maintenant magnifiques, et il n'y a pas un bouton sur lui. Je recommande les Remèdes Cuticura aux mères comme étant la guérison la plus prompte, la plus économique et la plus sûre pour toutes les maladies de peau des bébés et des jeunes enfants, et je crois que toutes les mères qui ont un enfant malade me remercieront de l'avoir fait. Mrs M. E. Woodbum, Norway, Me.

Un mal de huit ans causé par la fièvre, guéri.

Je dois vous envoyer les remerciments d'un de mes clients qui a été guéri en employant les Remèdes Cuticura. d'un ancien mal, causé par une longue maladie ou fièvre il y a huit ans. Il est le plus malade qu'il en était affrayant et l'on crut qu'on serait obligé de lui amputer la jambe,—mais il est heureux de dire qu'il est maintenant bien—sain comme un dollar. Il me prie d'user de son nom, il s'appelle H. H. Cason, négociant de cet endroit.
John V. Minor, pharmacien, Gainsboro, Tenn.

Affreuse maladie du cuir chevelu guérie.

Il y a quelques semaines, une femme souffrant beaucoup d'une maladie ci-avant du cuir chevelu, et n'obtenant aucun soulagement des divers remèdes dont elle se servait, jusqu'au moment où elle essaya le Cuticura, sa maladie céda promptement à ce traitement, et en peu de temps elle fut entièrement guérie.

La maladie n'est plus revenue et le Cuticura est classé comme No 1 dans notre opinion pour les maladies de peau.
Rev. J. Pressley Barrett, D. D., Raleigh, Caroline du Nord.

Remèdes Cuticura

Sont une guérison positive pour toutes sortes de maladies de peau, de cuir chevelu et de sang, avec perte de cheveux, depuis les boutons jusqu'aux scrofules, à l'exception peut-être de l'éléphantiasis.

Vendu partout. Prix Cuticura 50c.; Savon, 35c.; Resolvent, $1. Préparé par le Potter Drug & Chemical Corporation, Boston.

Demandez pour "Comment guérir les maladies de peau", 64 pages, 50 illustrations, et 100 certificats.

BEBES. Leur peau et leur cuir chevelu sont conservés et embellis par le Savon Cuticura. Absolument pur.

Remède de Sanford
—POUR LA—
cure radicale du catarrhe.
La guérison se fait sentir dès la première application et, rapidement elle devient radicale et permanente.

C'est la membrane muqueuse, cette étonnante enveloppe semi fluid qui entoure les tissus delicats des organes où passent l'air et les aliments, que le catarrhe attaque. Une fois fixé, il rouge toutes les parties vitales et rend la vie insupportable par la maladie et ses funestes conséquences. Affaiblissant le sens de l'ouïe, embrumant l'élocution, détruisant l'odorat, viciant l'haleine, et empêchant toute jouissance des plaisirs d'opéra. Insidieusement, ce débutant par du fluide à la tête, il attaque les tissus membraneux et atteint les os, mangeant leurs couches délicates et causant l'inflammation et d'autres symptômes dangereux. Rien, si ce n'est la parfaite extirpation du mal, ne rendra la santé au patient; et tous les palliatifs ne feront que prolonger la liste des souffrances. Le "Sanford's Radical Cure" par inhalation et usage interne reste rarement sans effet; même lorsque le mal avait fait de très grands progrès chez des personnes d'une constitution délicate, l'ouïe, l'odorat, le goûter ont été recouvrés et la maladie complètement guérie.

Le Sanford's Radical Cure pour catarrhe consiste d'une bouteille du Radical Cure, d'une boîte de Catarrhal Solvent et un Inhalateur améliorés bien enveloppés en un paquet avec toutes les indications voulues; prix $1 00; en vente partout.
Potter Drug & Chemical Corporation, Boston.

Dos faibles et endoloris.
Douleurs et faiblesses des reins et de l'intérs soulagées en une minute par le premier et meilleur emplâtre; nouveau, instantané et infaillible dans ses effets. 25 sous.
15 oct—mer,sam,dim

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal le Temps.

Paris, 28 mai.—Le journal *le Temps* écrit que le maire de Strasbourg avait reçu toutes ses instructions pour la réception du roi Humbert et de l'empereur Guillaume en cette ville.

Chambre des Députés.

Paris, 28 mai—Aujourd'hui à la Chambre des Députés, M. Laguerre a donné avis qu'il interpellerait le gouvernement, relativement au délai mis par le Sénat à faire un rapport dans l'affaire du général Boulanger.

M. Méline, président de la Chambre a répondu que tout en étant désireux de respecter la liberté de la tribune, il serait impossible de permettre à M. Laguerre de faire une pareille interpellation.

Le Sénat, dit-il, est entièrement indépendant dans cette affaire, car la question a un caractère judiciaire. La Chambre n'a pas le droit d'intervenir.

M. Laguerre a fait allusion à de récentes interpellations faites à la Chambre au sujet de la lenteur d'une certaine action.

Le président du Sénat, lorsqu'il siège dans un cas semblable, est un juge d'instruction, et le gouvernement a le droit de l'informer que les procédures sont lentes. Si aucun débat n'est permis sur son interpellation, s ajouté M. Laguerre, l'opinion publique jugerait sévèrement le parlementarisme et la Chambre montrerait sa crainte du suffrage universel.

Ces remarques causèrent un tumulte dans la salle. Lorsque le calme fut rétabli, M. de Cassagnac dit que M. Méline avait pris sur lui de parler au nom de la majorité.

M. de Cassagnac demande aux républicains de montrer quelque décence et il dénonce la décision du président de la Chambre comme étant une ignoble mocquerie de la justice.

(Nouveau tumulte dans la salle.)

M. de Cassagnac termine en disant que si les députés ont le moindre sentiment de honte, de courage ou du devoir, ils voteront pour permettre à M. Laguerre de procéder avec son interpellation.

La Chambre, après avoir adopté un vote censurant M. de Cassagnac, adopte l'ordre du jour par 308 voix contre 216.

Condamnation.

Paris, 28 mai.—Le nommé Perrin qui a tiré sur le Président Carnot, le jour de l'ouverture de l'Exposition, a été condamné à quatre mois de prison.

Rente Française.

Paris, 28 mai.—Le trois pour cent est coté à 86 francs 82 1/2 centimes.

Bruit démenti.

Londres, 28 mai—La nouvelle que l'Assemblée de Crète a voté en faveur de l'annexion de l'île à la Grèce, est officiellement démentie.

Commission Parnell.

Londres, 28 mai—La Commission Parnell s'ajournera vendredi jusqu'au 18 juin. Permission a été donnée aux membres suivants du Parlement, qui ont été emprisonnés, MM. Condon et O'Connor, de se rendre à Londres pour témoigner devant la Commission.

M. Reid, avocat de M. Parnell, a produit aujourd'hui devant la Commission les livres de la Ligue qui ont été entre les mains de Mme Mahoney, trésorière de la Ligue Agraire des dames à Dublin.

Les membres nationistes du Parlement.

Londres, 28 mai—Le comité nommé pour présenter à Lord Salisbury le mémoire adopté à la récente assemblée des membres nationistes du Parlement, demandant d'abolir la vice-royauté d'Irlande, sera reçue demain par Lord Salisbury.

Mémoire au sujet de lord Lytton.

Londres, 25 mai—Le mémoire rédigé par les membres du Parlement, relativement à l'absence de lord Lytton aux cérémonis d'ouverture à l'Exposition de Paris, a été envoyé au président Carnot.

Le mémoire qui exprime les regrets dûs aux membres de l'absence de Lord Lytton dans cette occasion, est signé par 263 membres de la Chambre des Communes.

Le Journal Irish Times.

Dublin, 28 mai.—Le *Iris Times*, journal conservateur, écrit qu'une commission d'experts du gouvernement, qui n'aura aucun rapport avec la politique, sera nommé pour s'enquérir au sujet du système actuel du gouvernement local et impérial, dans le but de rédiger un bill de gouvernement local irlandais.

La triple alliance.

Berlin, 28 mai—Il a été décidé qu'il n'est pas nécessaire de renouveler les traités entre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.

Assemblée de mineurs interdites.

Berlin, 28 mai—Toutes assemblées de grévistes sont interdites par le gouvernement.

Situation à Belgrade.

Belgrade, 28 mai.— La situation est très grave; il y a en encore des désordres et plusieurs personnes tuées et blessées. Un prêtre a été assailli brutalement par la populace.

Les députés progressistes se réfugient dans l'intérieur, et les émeutiers se servent de la dynamite pour démolir leurs maisons.

On rapporte que de nombreuses bandes de paysans armés marchent sur Belgrade.

La récente émeute à Belgrade.

Belgrade, 28 mai.—Pendant la démonstration qui a eu lieu hier soir en cette ville contre les progressistes, un gendarme a été tué, un lieutenant blessé et un colonel arraché de son cheval et brutalisé.

On a empêché les troupes de tirer sur la foule, grâce à des ordres reçus d'officiers supérieurs.

Grève terminée.

Prague, 28 mai—La grève des employés du "tramway" est terminée.

Vers le comte Tolstoi.

St-Pétersbourg, 28 mai.—Les réformes de feu le comte Tolstoi ont été finalement terminées, arrêtées, et seront soumises au Conseil de l'Empire, afin qu'elles soient promulguées jeudi.

L'essai de la mise en pratique de ce plan aura lieu d'abord dans les provinces.

Mesures de précaution.

St-Pétersbourg, 27 mai—Depuis la découverte du récent complot pour assassiner le Czar, les plus grandes mesures de précaution ont été prises pour sauvegarder les membres de la famille impériale.

Le nombre des agents de la police secrète a été augmenté et les approches de la résidence impériale sont gardées avec la plus grande vigilance.

On ne permet pas de groupes à proximité du Czar. La revue des troupes que sa majesté avait ordonnée en l'honneur de la visite du Shah de Perse a été contremandée par crainte des nihilistes.

Le Capt. Wissman.

Zanzibar, 28 mai—Le Capt Wissman déclarera la guerre à tous les arabes de la côte de Fangas, à Linda, à moins qu'ils ne se soumettent avant le 1er juin.

Explosion—Bandits capturés.

Havane, 28 mai—L'explosion d'un récipient d'huile de chasbon a eu lieu ici. Une dame et deux de ses filles, ainsi qu'un petit nègre, ont été brûlés vifs. Deux de ses fils et deux autres personnes ont été fortement atteints aussi.

Un télégramme officiel de Cienfuego rapporte que les bandits Victor Machin, Juan Lachin, Benjamin Moreno et Ramon Suarez ont été capturés.

La femme et trois des enfants de Vict